



Grand Prix d'Architecture de Wallonie : le palmarès





FABRIZIO TENGATTINI
PRESIDENT@UWA.BE



GAËTAN DOQUIRE
DIRECTION@UWA.BE

ÉDITORIAL

CE SONT TOUJOURS LES MÊMES QUI GAGNENT...

Oui, bien sûr, ce sont toujours les mêmes qui gagnent. C'est normal, ce sont les meilleurs. Ce n'est pas nous qui le disons. Nous, nous devons rester neutres, impartiaux, ne pas prendre position. C'est un jury international qui le dit, des architectes de renom. Tous les deux ans, ils désignent les mêmes lauréats, c'est lassant. Et, entre nous, si ceci continue, la fois prochaine, je ne participe plus...

Bon, sérieusement, si on sortait de sa coquille, que l'on arrêterait de faire son Caliméro et que l'on se penchait sur ce fameux palmarès? Alors, c'est simple, sur les 5 catégories principales, aucun lauréat de 2021 n'a gagné en 2023, à part LRArchitectes. Et vous savez quoi? Aucun n'avait gagné en 2019. Bon, OK, à part LRArchitectes... Et en 2017, direz-vous? Même chose. A part... LRArchitectes. La conclusion est simple: bravo LRArchitectes, fil rouge, finalement, de notre palmarès!

Sinon, l'UWA passe son temps aussi à des choses plus sérieuses... Le CoDT passe en commission et arrive cette fin d'année. A la demande des autorités publiques, l'UWA a transmis une note documentée, annotée de remarques portant la voix de la profession à la Commission Aménagement du Territoire du Parlement de la Wallonie et au Ministre Willy Borsus.

L'UWA milite aussi à côté de ses fédérations amies Embuild, FedNot, Federia et UPSI pour défendre un texte important sur l'accès au logement et la libération de la commande. Tous les groupes parlementaires ont été rencontrés.

L'Union Wallonne des Architectes s'implique au niveau fédéral, à côté de la FAB, de l'ArIB, de la NAV, du G30 et de l'OA pour intervenir sur la TVA, la qualité des marchés publics, le dumping social,...

Enfin, elle déposera son propre mémorandum sur les bureaux des ministres et des parlementaires wallons pour les fêtes de fin d'année. Au programme: accès au logement, PEB, aménagement du territoire, durabilité, recyclage des déchets et des matériaux, bonne gouvernance, ... La liste est longue.

Pour terminer, je voulais rappeler que LRArchitectes ne gagne pas chaque année dans la catégorie «Habitat individuel». En 2017, ils ont remporté le Grand Prix du Logement collectif, et en 2021, c'est dans la catégorie Bâtiment public qu'ils se sont démarqués. Ce sont toujours les mêmes qui gagnent, on vous le disait... Et d'ailleurs, en 2017, ils avaient aussi remporté le prix du Jeune architecte. Comme quoi, nos jurés ont finalement du flair!

MAPSARCH PLACE VOS PROJETS SUR LA CARTE

Connaissez-vous MapsArch? Cette start-up ambitieuse de cartographier un maximum de projets d'architecture à travers le monde. L'objectif est double: permettre aux architectes de trouver des références techniques, esthétiques, etc., mais aussi sensibiliser le grand public à l'architecture qui l'entoure. Cette plateforme est collaborative: les architectes peuvent y encoder gratuitement leurs projets, et consulter ceux de leurs pairs. L'occasion pour

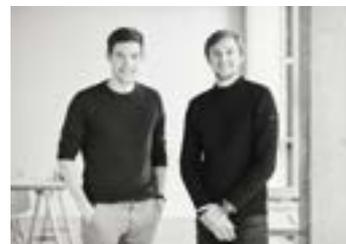


vous de promouvoir votre travail et d'explorer de nouvelles opportunités.

De notre côté, nous avons noué un partenariat avec les concepteurs. Les projets du Grand Prix d'Architecture de Wallonie sont ainsi repris sur la plateforme, de manière à vous offrir une vitrine numérique de tous les candidats. N'hésitez pas à les consulter!

«Maîtriser les codes des constructions industrielles pour concevoir une architecture de qualité»

L'architecture industrielle est-elle le parent pauvre de l'architecture ? RG Architectes en a fait son cheval de bataille, et a même installé ses bureaux dans l'un des premiers bâtiments conçus au cœur de l'extension sud du zoning de Nivelles.



Pierre-Laurent Rigaux et Matthieu Gualandi, vous êtes les gérants de RG Architectes. L'architecture industrielle, c'était une évidence ?

Non, pas du tout ! Nous y sommes arrivés par opportunité... Nous nous sommes rencontrés quand nous travaillions chez MDW Architecture, à Bruxelles. Pierre-Laurent a créé son propre bureau, à son nom, puis Matthieu l'a rejoint après quelques années. En 2018, nous avons décidé de nous associer et de créer RG Architectes. L'architecture industrielle est arrivée rapidement, en 2010, avec un premier projet, une imprimerie pour un membre de la famille. Un projet en a amené un autre... Chaque projet nous apporte de la crédibilité, des références, de nouveaux contacts. Nous avons maintenant une vraie expertise dans ce domaine. En parallèle, nous travaillons toujours dans le résidentiel.

Qu'est-ce qui caractérise l'architecture industrielle, selon vous ?

Nous fabriquons des outils de travail. Les projets doivent être économiques, fonctionnels et rapidement opérationnels. La conception est principalement dictée par les systèmes constructifs inhérents à ce type de projet et permettant des économies de matériaux et de main d'œuvre. En maîtrisant ces codes et ces trames, on arrive à concevoir une architecture de qualité.

Une autre particularité, c'est qu'il y a une certaine rapidité dans ces projets. Tout est étudié en amont,

préfabriqué, c'est en général le degré de finitions intérieures qui influence la durée du chantier. Le planning est important pour nos clients, nous devons le respecter.

Dans certains cas, on peut aller plus loin dans l'aspect esthétique car le bâtiment est envisagé comme une carte de visite, une vitrine pour l'entreprise.

Le contexte est également particulier.

Nous travaillons souvent dans des parcs d'activité économique dans lesquels les abords ne sont pas toujours valorisés. Les bâtiments sont donc relativement introvertis. Dans nos projets, nous portons une grande attention à la qualité de ces espaces extérieurs. Les gens passent beaucoup de temps sur leur lieu de travail, il est important de mettre en place des espaces agréables malgré un environnement peu propice à la détente.

Cela ne vous empêche pas de penser à la durabilité de vos projets...

Le durabilité commence par la qualité architecturale des projets qui leur permettra de rester justes et attractifs pendant longtemps. Nous concevons des bâtiments modulables, de manière à faciliter leur éventuelle reconversion. Ce sont souvent des carcasses : l'extérieur est fixe, mais l'intérieur est très flexible, avec de grandes portées pour avoir les plateaux les plus libres possibles. Nous concevons des bâtiments peu énergivores, certains clients nous permettent d'aller très loin dans les techniques ou les équipements, comme par exemple la géothermie.

Et au niveau des clients ?

Découvrir de nouvelles entreprises, fonctionnant avec des méthodes différentes, est quelque chose de passionnant ! Arriver à proposer des solutions en étant extérieur à leur domaine est très stimulant, on travaille vite en étroite collaboration avec les chefs d'entreprise. Une fois la confiance en place, on a beaucoup de libertés. Cela favorise les projets efficaces et rapides. Il y a beaucoup moins d'hésitations que dans le résidentiel.

Jury du Grand Prix d'Architecture 2023 : On the road again...

3 jours d'échanges, 129 projets étudiés, 20 visités, des centaines de kilomètres parcourus. Le jury du GPAW 2023 n'a pas chômé, lors de sa venue fin septembre !

C'est devenu une tradition... Plus question de se confiner dans une salle de réunion durant 3 jours et de désigner les lauréats sur papier ! Désormais, c'est sur le terrain que se joue le Grand Prix d'Architecture de Wallonie...

Fin septembre, Christelle Avenier (Paris – Avenier Cornejo architectes), Paul Bretz (Luxembourg – Paul Bretz Architectes), Stefan Geenen (Barcelone – Benedetta Tagliabue EMBT) et Françoise N'Thépe (Paris – Françoise N'Thépe Architecture & Design) ont ainsi parcouru la Wallonie en long et en large,

faisant escale à Mons, Charleroi, Namur, Liège, mais découvrant aussi des recoins du Brabant wallon et de la province du Luxembourg. Un itinéraire défini par leurs propres pré-sélections sur base des panneaux et des documents transmis par les candidats lors de leur inscription. Un travail de titan : 129 candidatures ont été rentrées à l'occasion de cette 7^e édition du concours.

C'étaient autant de dossiers à analyser et à décortiquer soigneusement. Il ne s'agissait pas de passer à côté d'un excellent projet faute d'attention !





Sur base de ces présélections et des différentes considérations logistiques, l'UWA et la MRAU ont tracé un itinéraire permettant de visiter un maximum de projets représentant toutes les catégories et les différentes tendances des jurés. Mais rien de figé, de manière à permettre les visites impromptues en cours de route et au fil des discussions...

Nos jurés ont ainsi avalé des centaines de kilomètres, parcouru 20 projets, débattu, discuté, échangé dans le but de récompenser le meilleur de l'architecture wallonne. Vu les différentes origines et influences, pas toujours facile d'arriver à un consensus... Certains projets ont néanmoins directement fait l'unanimité. D'autres ont fait l'objet d'âpres discussions, provoquées par la confrontation de différentes visions de l'architecture. En définitive, le palmarès n'est pas un compromis : chaque juré est fermement convaincu d'avoir désigné les bons lauréats !



Qui a gagné le Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2023 ?

Les lauréats du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2023 sont désormais connus ! Ils ont été proclamés à l'occasion de la cérémonie organisée le jeudi 7 décembre au Théâtre Royal de Namur.

Le GPAW 2023, c'est 129 candidatures introduites, 4 jurés internationaux, 20 projets visités, 9 prix et 4 mentions. Tous les projets, lauréats, nominés et candidats, ont pour point commun d'être construits en Wallonie ou à l'étranger par un architecte wallon, et d'être sortis de terre depuis maximum 8 ans.

Ils se répartissent en 5 catégories : Moins 3 (de 1 à 3 unités de programme, résidentielles ou mixtes), Plus 3 (plus de 3 unités de programme), Bâtiments publics (public, industriel, tertiaire ou culturel), Espace urbanisé (ouvrage d'art ou espace architecturé) et Hors wallon (projet réalisé hors Wallonie par un architecte Wallon). Quatre prix transversaux ont également été remis : Patrimoine, Reconstruction sur la ville, Jeune architecte et Intention innovante.

Voici le palmarès. Vous pouvez également consulter la totalité des projets sur www.gpaw.be et sur MapsArch (lire en page 2).

PALMARÈS

Catégorie Moins 3

Lauréat : Habitation LE – LRArchitectes



©Nicolas da Silva Lucas

Mention : Atelier de jardin – LRArchitectes



©Nicolas da Silva Lucas

Catégorie Plus 3

Lauréat : Cockerill – OFA – Olivier Fourneau Architectes



©Caroline Dethier

Catégorie Bâtiment public

Lauréat : Cité administrative de Liège – AM Baumans-Deffet + Canevas



©Mathieu Litt

Mention: Porcheresse – **Label architecture**



©Stijn Boltaert

Catégorie Espace urbanisé

Lauréat: Zone humide de Chevetogne – **Atelier Paysage**



©Maxime Vermeulen

Mention: Jardin Mémoirel – **Reservoir A**



©Marie-Noëlle Dailly

Catégorie Hors Wallonie

Lauréat: Ilot 11A – **AM Matador atelier d'architecture + De Alzua+**



©Filip Dujardin

Prix du Patrimoine

Lauréat: Centre de formation Design Innovation – **Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme**



©Pierrick de Stexhe

Prix de la Reconstruction sur la ville

Lauréat: Site de la Confluence – **AM BEE architect + 3XN + JNC International**



©Philippe Piraux

Prix du Jeune architecte

Lauréat: Le Vieux Château – **AM Emilie Boeur Architecte + Maud Lefever Architecte**



©Tim van de Velde

Prix de l'Intention innovante

Lauréat: La Roseraie, chambres d'hôtes – **Laboratoire Architecture**



©Nicolas da Silva Lucas

Mention: Maison Lacomblez Artamanoff – **Reservoir A**



©Marie-Noëlle Dailly



COP28 (Dubai) : l'UWA dans le jury des Green Solutions Awards !

Notre facilitatrice PEB a participé aux jurys national et international des Green Solutions Awards. Elle s'est envolée pour Dubai début décembre, pour assister à la cérémonie de remise de prix organisée dans le cadre de la COP28.

Direction Dubai, pour Aurélie Tondus ! Après avoir participé aux jurys national et international des Green Solutions Awards 2022-2023 ces derniers mois, elle s'est envolée pour la remise des prix organisée en marge de la COP28.

Dans un premier temps, les jurys, composés d'experts issus de différents pays et continents, ont désigné des lauréats nationaux. Neuf projets belges ont ainsi été primés et sont devenus finalistes internationaux, autour de 3 thématiques principales : Bâtiments, Quartiers et Infrastructures.

Au niveau international, la cérémonie organisée ce 5 décembre a récompensé 2 projets belges sur 62 finalistes : la construction du «CBlue: écologie et

datas» et la rénovation des «Avenues Kersbeek, Bempt et Verrerie et square Bia Bouquet à Forest». Ils remportent respectivement le Grand Prix Nouvelle Construction et le Grand Prix Rénovation Urbaine.

Lancé en 2013, ce concours biennuel organisé par Construction21 a pour objectif de mettre en lumière des projets présentant des solutions durables réelles, de les promouvoir et d'en faire des exemples reproductibles pour les professionnels du monde de la construction.



La liste complète des lauréats est disponible sur www.construction21.org/france

Encore plus de temps pour l'Architecture



avec L'UPDATE de

My PROTECT

**Restez maître de votre
administration des assurances**

Découvrez les nouvelles possibilités sur
<https://protect.be/fr/myprotectfr>

Réemploi dans vos projets d'architecture : pistes et outils

Les facilitatrices Numérique se sont associées aux facilitateurs

Environnement pour vous proposer 4 webinaires sur le réemploi, à l'occasion du THEMA du mois d'octobre. Objectif : présenter certains acteurs et partager l'expérience de bureaux d'architecture ayant déjà intégré cette démarche dans leur pratique.

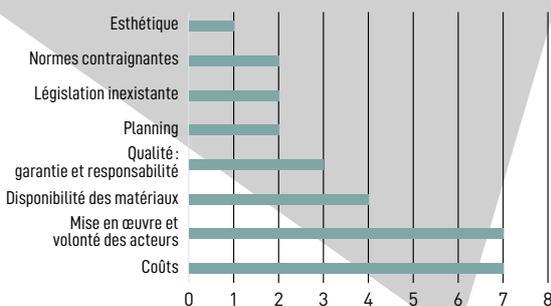
Le THEMA sur le réemploi dans les projets d'architecture a permis de mettre des informations en évidence : 37% des participants ont indiqué avoir déjà intégré le réemploi dans un de leurs projets. Une démarche initiée le plus souvent par le bureau, selon les architectes participants. Les freins identifiés seraient le coût, la mise en œuvre mais aussi le manque de volonté de certains acteurs et tout particulièrement celle du maître d'ouvrage.

Grâce à Natura Mater, nous avons élargi le scope en abordant la question des matériaux naturels. Aux côtés des filières du réemploi, ce sont deux secteurs en plein essor.

Finalement, les bureaux d'architecture VLA et TWYCE ont expliqué comment ils se sont lancés, ce qu'ils en retirent, comment ils conçoivent aujourd'hui. Des retours d'expérience enrichissants pour mieux se lancer.

Vous souhaitez en savoir plus ? Lisez l'article complet sur www.uwa.be.

Quels sont les freins à la mise en œuvre du réemploi ?



Afin de soutenir les architectes dans leur démarche, Christian Capart, facilitateur CCTB, et Catherine Maréchal de chez Ecoconso ont présenté les façons d'insérer le réemploi dans les documents du marché privé ou public.

Circonflexe et Retrial nous ont expliqué les tenants et aboutissants d'un inventaire matériaux. Nous avons ensuite compris l'intervention des entreprises de déconstruction et les transactions vers les banques de matériaux.

THEMA

THEMA de février : l'Intelligence Artificielle au service de vos projets

Explorez avec nous les opportunités offertes par l'Intelligence Artificielle pour les bureaux d'architecture au travers de 4 webinaires !

Vous avez déjà des questions sur le sujet ?

Faites-en nous part :
numerique@uwa.be

L'UWA en mission dans les pays baltes !



Les facilitatrices Numérique ont participé à une Mission multisectorielle en Estonie et en Lettonie, début novembre. Trois jours axés sur le numérique dans la construction, offrant la possibilité de rencontres enrichissantes et favorisant les échanges instructifs. Les pays baltes sont particulièrement avancés en la matière, notamment grâce à des incitations gouvernementales, des préoccupations environnementales aigües et un développement constant des technologies.

Les objectifs de nos facilitatrices :

- ▼ Revenir avec une mine d'informations précieuses
- ▼ Découvrir de nouvelles pratiques et les intégrer dans notre écosystème, de manière à renforcer notre maturité numérique
- ▼ Représenter l'UWA en tant qu'actrice dynamique du secteur numérique wallon.

La nouvelle version du CCTB sera disponible en janvier 2024

<https://batiments.wallonie.be>

2024

#BePrepared #CCTB

Notre service juridique : un allié de confiance pour les architectes

Notre service juridique rendra ses premiers conseils à partir du mois de janvier. Vous hésitez encore à vous inscrire ? Certains architectes ont déjà franchi le cap...

«Je me suis inscrite au service juridique de l'UWA car je sais que je serai confrontée à de nombreuses questions juridiques dans les prochains mois. Ce que j'en attends ?

Des réponses rapides et des conseils d'experts fiables, de manière à pouvoir travailler en toute confiance. Même si l'abonnement n'est pas encore actif, je suis convaincue que ce service me permettra d'**économiser du temps et de l'argent**, en évitant les erreurs juridiques coûteuses.» *Emilie B.*

«A partir d'une certaine taille, un bureau d'architecture est confronté à de nombreux sujets juridiques, et **nous ne sommes pas formés à cela**. Nous travaillons déjà avec un bureau de conseils juridiques, mais le service juridique de l'UWA est l'occasion, pour **un coût réduit**, de pouvoir tester une autre approche et d'avoir **un conseil personnalisé rapide**. Le coût est un gros argument ! Nous verrons au cas par cas, mais on envisage de fonctionner dans un premier temps avec le système juridique de l'UWA, puis de nous tourner vers notre avocat s'il est nécessaire d'approfondir un aspect ou d'aller plus loin dans nos démarches.» *RESERVOIR A*

«Actuellement, dans la profession, on est constamment mis sur le grill. Dès que quelque chose dérange les clients, ils n'ont qu'un mot à la bouche : la défense juridique ! Les compagnies d'assurance ne nous soutiennent pas suffisamment. J'ai un avocat depuis 10 ans, quand une situation s'envenime, je prends conseil auprès de lui. **Mais un 2^e avis sur certains cas** serait le bienvenu... C'est ce que j'attends du service juridique de l'UWA.» *Thierry Derumier Architecte*

Des premières relations contractuelles aux questions de responsabilités, de l'application des nouvelles normes aux conseils juridiques personnalisés, l'UWA est déterminée à aider les architectes à travailler en toute confiance dans un monde de plus en plus juridique et complexe ! Pour cela, elle ouvre son propre service juridique en janvier 2024.

A l'occasion de la mise en place de son service juridique, l'UWA propose aux architectes de s'abonner au tarif avantageux de 200 euros hors TVA pour un an.

Attention : Après le 15 décembre 2023, le prix de l'inscription passera à 250 euros hors TVA (100% déductible).

SES MISSIONS :

- ▼ Assurer un helpdesk personnalisé
- ▼ Constituer et partager une bibliothèque d'avis juridiques
- ▼ Elaborer des fiches de vulgarisation
- ▼ Rédiger des documents-types
- ▼ Garantir une veille juridique
- ▼ Défendre vos intérêts



Infos et inscriptions : www.uwa.be/blog/actualites-2/nouveau-l-uwa-cree-un-service-juridique-1083

FORMATIONS

LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'UWA

▼ Focus sur les dernières modifications du Code de développement territorial (CoDT) et du Schéma de Développement territorial (SDT)

12 décembre – Webinaire
340 €

▼ Formation continue CertIBEau

14 décembre
340 €

▼ PEB : Questions relatives aux systèmes

14 décembre
340 € ou 130 € + 7 chèques formation

▼ Quelles sont les dernières modifications du Code de Développement Territorial (CoDT) ?

15 décembre de 13 h à 16 h – Webinaire
120 €

▼ Contrôle de chantier : théorie et pratique

5 et 19 février
605 € ou 185 € + 14 chèques formation

▼ Constructions Qzen et/ou passives : Exigences et principes

6 février
340 € ou 130 € + 7 chèques formation

▼ Auditeur logement – formation de base et certifiante

A partir du 9 février – 6 jours + examen certifiant
1020 € ou 46 chèques formation

▼ Certificateur PEB des bâtiments résidentiels existants

A partir du 13 février (6 jours + examen certifiant)
990 € ou 48 chèques formation

▼ Annexe 8 – Demande de permis d'urbanisme portant sur des travaux techniques

15 mars (3 h) – Webinaire
145 €

▼ Formation à l'expertise

A partir du 22 mars (6 jours + examen certifiant)
1680 € ou 46 chèques formation + 300 € membre CEAB
/ 1880 € ou 46 chèques formation + 500 € non-membre CEAB

▼ Responsable PEB

A partir du 28 mars (7 jours + examen certifiant)
1080 € ou 54 chèques formation

▼ Tous les prix sont tva c

Nos formations sont organisées dans les locaux du bâtiment G2 (rue Saucin 70 – 5032 Les Isnes) ou du Cluster Eco-construction (avenue d'Ecolys 7 – 5020 Suarlée)

▼ Infos et inscriptions : www.uwa.be – formation@uwa.be – 081 28 05 43

L'UWA vous propose également des formations sur mesure et «à domicile» ! Pour vous et vos collaborateurs, au sein de votre bureau ou à distance ! Intéressé ? Contactez-nous !

Notez qu'en devenant membre de l'UWA, vous bénéficierez de réductions sur certaines formations, webinaires, conférences...

Nos formations sont agréées dans le dispositif de chèques formations de la Wallonie, ce qui nous permet de vous proposer nos formations au meilleur prix. Pour rappel, un chèque formation vous revient à 15 €.

FORMATION « INHOUSE »

Des formations répondant à vos besoins, au sein de votre bureau ? Nous organisons des formations «InHouse». Contactez-nous pour en savoir plus !

ATTENTION

Désormais, pour joindre tous nos services, il n'y a plus qu'un seul numéro, **081 28 05 43** !